



REGIE REGIONALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE PORTNEUF

Centre de transfert de Saint-Raymond

(site du lieu d'enfouissement sanitaire, 590, chemin Bourg-Louis)

Nouveau fonctionnement

Les citoyens ont accès à des conteneurs mis à leur disposition sur place et doivent déposer les matières qu'ils apportent dans le conteneur approprié. Il est dorénavant interdit d'enfouir des matières résiduelles. Cependant, les matières ci-dessous, qui doivent être transportées à l'Éco-centre de Neuville, peuvent continuer à être apportées au centre de transfert de Saint-Raymond puisqu'elles peuvent être valorisées.

Matières acceptées à Saint-Raymond :

- le papier et le carton ;
- les plastiques mous et les contenants de plastique numérotés de 1 à 7 ;
- les branches et les résidus d'émondage ;
- les feuilles et le gazon (l'excédent de ce qui n'est pas ramassé lors des collectes spéciales) ;
- les résidus de construction et de démolition ;
- les briques, le béton et l'asphalte ;
- les objets volumineux (encombrants) tels que les meubles, les appareils ménagers ;
- les métaux ferreux et non-ferreux ;
- les réfrigérateurs et les congélateurs ;
- les résidus domestiques dangereux (peintures, huiles, solvants, vernis, bouteilles de propane expirées, produits d'entretien ménager, etc.) ;
- les pneus avec ou sans jante (maximum 48 po. de haut).

Le service est **GRATUIT** pour tous les citoyens selon les conditions suivantes:

- Être citoyen d'une municipalité desservie par la RRGMRP ;
- Le volume de matière apporté par visite doit être inférieur à 3 mètres cubes ;
- Effectuer le tri dans le conteneur approprié.

Des frais seront applicables pour le volume excédant 3 mètres cubes par visite et pour le service de trieur si le citoyen n'a pas lui-même trié.

→ **Note importante** : L'accès au centre de transfert de Saint-Raymond est réservé à l'usage exclusif des citoyens. **Les entrepreneurs et les commerçants** doivent maintenant se rendre directement à l'Éco-centre de Neuville, situé au 1310 chemin du Site (via la route 365).

Pour plus d'information, visitez www.laregieverte.ca.